

Colis de nos aînés

Suite au problème sanitaire de la Covid-19, la municipalité et le CCAS ont à nouveau pris la décision de ne pas organiser le repas des aînés pour cette année 2021.

C'est pourquoi tous les habitants de plus de 70 ans ont reçu un coffret cadeau.

Cette année, les colis étaient à retirer au marché de Noël, et les bénévoles du CCAS ont livré à domicile les personnes dans l'impossibilité de se déplacer.

D'autre part, et comme chaque année, les personnes placées en dehors de notre commune, ont reçu le même colis que les personnes résidentes à l'EHPAD des Ancizes.

Au total **352 colis ont été offerts** dont 47 pour les résidents des EHPAD.

La vie de nos écoles

Pour cette année scolaire 2021/2022, l'effectif des écoles est le suivant :

- **Ecole maternelle** : 48 élèves pour 2 classes (23 et 25 élèves),

- **Ecole élémentaire** : 66 élèves pour 3 classes (19, 24 et 23 élèves).

Les projets de l'année en maternelle : travail sur les émotions, opération « Les Incorruptibles » pour nourrir l'envie de lire, Comb'images avec Sophia Sheik.

Les projets de l'école élémentaire : « Rugby flag », Rugby fauteuil, école et cinéma, école « Dehors ».

Les investissements de la Mairie pour la rentrée ont porté sur un **nouvel équipement en tables et chaises et des meubles de rangement à l'école élémentaire**.

L'intercommunalité a fait équiper le réfectoire du restaurant scolaire avec des luminaires qui désinfectent les locaux en nocturne. Ils sont fabriqués par la Manufacture des Lumières.



ÉDITO DU MAIRE

L'année 2021 aura encore été marquée par ce virus et ses effets qui, hélas, perturbent nos fêtes de fin d'année et nos rassemblements.

Nous aurions aimé nous retrouver ensemble pour notre fidèle cérémonie des vœux et nous regrettons grandement de ne pas pouvoir satisfaire à cette tradition.

Ce moment de partage et de convivialité permet la présentation des projets municipaux pour la nouvelle année.

Ce document au format 4 pages est donc destiné à vous informer des principales réalisations en cours et à venir sur notre commune.

En 2022, des projets structurants verront le jour avec la programmation d'une future mairie. L'accent sera mis sur la santé avec le projet d'une maison médicale qui regroupera les professionnels qui le souhaitent pour proposer une offre de soins pérenne, une des priorités de vos élus, en faveur de la population locale.

Sur un plan sanitaire, une fois encore, la commune a ouvert une 3^{ème} après-midi de vaccination mi-décembre pour la protection des habitants.

Les travaux de construction du nouvel EHPAD (Communauté de Communes) tant attendu commenceront au printemps.

J'espère vous revoir très bientôt dans des conditions plus favorables. Je vous présente ainsi que mon équipe, des vœux chaleureux et je vous souhaite surtout une bonne santé pour cette nouvelle année.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Didier Manuby, Maire



Abribus



Au total, depuis le printemps 2021, **dix nouveaux abris de bus** entièrement financés par la Région **ont été installés sur la commune** et remplacent certains qui étaient vieillissants.

Les anciens abris en état correct seront réaffectés.

Les points d'installation des nouveaux abris-bus sont les suivants : *Pont de Sinzing, Collège, Avenue de la Gare, La Croix Mallet, Avenue du Plan d'eau (stade municipal), Rue des Sports (Les Cerisiers), Rue des Écoles, Chemin de Comps, Route des Fades, Les Jarrasses.*

Ce type de mobilier urbain améliore le cadre de vie. Il est important d'en prendre soin.

Réception de la nouvelle station d'épuration

La nouvelle station, située à la sortie du bourg route du Pont du Bouchet, est conçue pour assurer le traitement d'un équivalent de 1800 habitants ; son budget global est de l'ordre de 1 700 000 € avec subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour près de 60% et du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme pour 20%.

Pour mémoire, elle remplace la station du Chauffier qui était vieillissante et dégradée et celle de Tournobert qui n'était plus aux normes sur la qualité des effluents.

Les travaux commencés en octobre 2019 ont été ralentis du fait de la crise sanitaire mais la forte implication des entreprises concernées a permis leur achèvement et la réception finale de la station le 26 octobre dernier ; la station du Chauffier a été détruite après transfert des eaux usées vers la nouvelle station.

Exploitation des stations de la commune : elle a été confiée au **syndicat Sioule & Morge** depuis le 9 Juillet dernier, ainsi que l'ensemble des réseaux d'assainissement et d'eau potable.

Facturation : à partir de début 2022, une seule facture éditée par le syndicat « Sioule & Morge » sera désormais envoyée aux usagers comprenant la part « consommation en eau » et la part « assainissement ».

Installation de défibrillateurs



Le Décret n° 2018-1186 du 19 décembre 2018 relatif aux défibrillateurs automatisés externes fait état de **l'obligation aux Etablissements Recevant du Public de s'équiper de défibrillateurs automatiques externes (DAE)** entre 2020 et 2022, selon leurs catégories. Cette loi amènera de plus en plus de personnes à avoir accès à un DAE en cas d'arrêt cardiaque.

La Municipalité a fait procéder à l'installation de défibrillateurs automatiques externes en accès public dans différents endroits de la commune.

Il a été tenu compte de certains critères et recommandations : lieux de fort passage, proximité d'installations sportives et de sites dédiés à l'animation mais aussi de l'obligation d'installation à proximité des salles et des possibilités de branchements électriques.

Le 2 Novembre 2021, ce sont **4 défibrillateurs** qui ont été implantés sur les sites suivants : **portail d'entrée du Stade Municipal, bâtiment de l'Office de Tourisme Place du Foyer Rural, bâtiment de La Poste, extérieur de la salle communale de Comps.**

La Communauté de Communes Combrailles, Sioule et Morge se chargera de faire déplacer à l'extérieur celui du gymnase du Collège.

Ils sont dans des coffrets de protection identifiés par des pancartes spécifiques.

Des contrôles et la maintenance technique seront assurés régulièrement.



Réhabilitation Croix Mallet II

Auvergne Habitat réhabilite actuellement une partie de l'ancienne cité ouvrière de la Croix Mallet, propriété d'Eramet Holding afin de transformer les bâtiments en **Pension de Famille gérée par le Collectif Partage et Projets**.

21 logements réhabilités en T1 bis ou T2 accueilleront des personnes aux faibles ressources et ne pouvant vivre seules.

Une Pension de Famille permet de vivre en autonomie, tout en bénéficiant d'une vie collective sur place, animée par des hôtes. Les résidents sont souvent en rupture de liens familiaux et amicaux. Sur place, grâce à l'espace collectif, au vaste terrain et aux dépendances, les résidents pourront partager les repas, cultiver un potager, bricoler dans un atelier. La Pension de Famille s'adresse aussi aux personnes présentant un handicap. Elle logera aussi des personnes issues du territoire et du département sur orientation d'un travailleur social. **Ouverture prévue fin 2022.**

HLM Les Dômes OPHIS

L'Office Public de l'Habitat et de l'Immobilier Social OPHIS a commencé la démolition des blocs HLM « Les Dômes » qui dataient des années 60. Ce chantier a subi des retards liés aux entreprises. Il s'agit pour les entreprises de procéder au désamiantage intérieur et extérieur avant de pouvoir effectuer la démolition complète des bâtiments existants.

A terme, 16 logements aux normes actuelles seront reconstruits sur plusieurs sites selon un planning échelonné.

Quatre logements supplémentaires pourraient ensuite compléter ce programme selon le taux de remplissage constaté sur la première tranche.


Tri sélectif : bacs jaunes

« Nous avons tous envie d'agir pour sauver notre planète. Alors, agissons maintenant et relevons le défi du tri ! »

Depuis le 1^{er} mai 2021, les **nouvelles consignes de tri** ont été mises en place sur notre commune. Les premiers résultats sont encourageants, nous vous remercions.

- **Pensez à jeter les emballages en vrac.** S'il y a plusieurs emballages, bien dissocier les différents éléments.
- Plier et aplatir les petits cartons, les gros cartons se déposent en déchèteries.

Le ramassage des colonnes de tri et des bacs individuels jaunes sur notre commune s'effectue le mercredi tous les quinze jours et celui des déchets ménagers chaque mardi.

 www.consignesdetri.fr
www.sictompontaumurpontgi-baud.fr (rubrique tri).
Application mobile « Le Guide du Tri ».



Projets

Lancé en octobre 2020 sur la France entière, le **programme « Petites Villes de Demain »** vise à aider plus de 1 600 communes de moins de 20 000 habitants à concrétiser leurs projets de revitalisation.

Suite à notre candidature, **notre commune a été sélectionnée par M. Le Préfet**. Pendant six ans, elle bénéficiera de soutien en ingénierie, conseils et financement sur diverses thématiques présentées. Les objectifs de ce programme sont **l'amélioration de la qualité de vie des habitants, la redynamisation des centres-bourgs, l'engagement vers la transition écologique et la revalorisation du patrimoine.**



Vos élus travaillent déjà sur **quatre projets majeurs structurants** :

- Une **seconde tranche de travaux à l'école maternelle**,
- La **création d'une nouvelle mairie avec réhabilitation et extension d'un bâtiment existant** ouvert sur la Place du Marché. Les administrés bénéficieront d'un accueil optimal avec un accès PMR simplifié et les conditions de travail des agents administratifs seront améliorées.
- La **construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire** sur un terrain situé Rue des Ecoles,
- Des travaux axés sur la **rénovation énergétique** pour la Gendarmerie et les logements attenants.

Selon les aides, d'autres projets porteront sur une rénovation de l'école élémentaire, la création d'un City Parc pour les jeunes, le réaménagement et la sécurisation de la liaison bourg-collège (voie verte), un programme de travaux à Comps (église classée, place et accès), des nouveaux locaux Bibliothèque.

Nouvel EHPAD



Dans le cadre de la construction du futur EHPAD vers l'école maternelle, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes avait été sollicitée par la Communauté de Communes Combrailles, Sioule et Morge pour une subvention au titre du Plan d'Aide à l'Investissement 2021 de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA). Le dossier a été examiné et retenu.

La CNSA a attribué l'intégralité de la subvention d'investissement demandée, soit 1 200 500 d'euros.

Cela représente 23% du montant de la dépense subventionnable (*hors Assistance à Maîtrise d'Ouvrage*)

sur un **coût total de projet d'environ 5 M d'euros.**

Le CIAS a également perçu de la part de l'Etat une Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) qui s'élève à 500 000 euros.

Ces décisions permettent d'engager les travaux et d'avancer sur ce projet impacté par les lenteurs liées à l'acquisition du terrain.

Ce nouvel EHPAD dont la construction démarrera au printemps 2022 sera doté de 41 lits contre 34 dans l'établissement actuel avec, à terme, une unité d'accueil de type Alzheimer.

Le coin des brèves...

Personnel municipal

Un moment d'échanges convivial entre le personnel municipal et les élus était organisé par la Commission municipale « Animations » en juillet 2021. Les élus ont remercié les agents municipaux pour leur implication au quotidien au service de notre commune.

Installation de bancs publics

Plusieurs bancs publics ont été fixés dans divers endroits de la commune afin de permettre aux promeneurs de faire des haltes s'ils le souhaitent.

La Poste

En 2014, le bureau de Poste aurait dû passer à 12 heures d'ouverture par semaine car la fréquentation se révélait nettement en baisse depuis plusieurs années. Une convention tripartite avait été signée avec un passage en agence postale à horizon 2020. Le bureau de Poste passera en agence postale à partir de janvier 2022.

La nouvelle agence postale sera ouverte selon une amplitude de 24 heures comme actuellement.

Nouveaux habitants

Les nouveaux habitants sont invités à se faire connaître en mairie afin d'être conviés à une cérémonie de bienvenue qui a traditionnellement lieu chaque année.

Urbanisme

Plusieurs types de travaux nécessitent une déclaration préalable (DP) de travaux à effectuer en mairie : les travaux extérieurs (ravalement de façades, toiture, fenêtres), les travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment (extension, surélévation, véranda...), les constructions nouvelles (abri de jardin, garage, piscine, bassin...), les clôtures et murs et les changements de destination d'une construction.

Marché sur la Place du Foyer Rural

Les premiers marchés d'été ont eu lieu tous les vendredis soirs pendant la période estivale 2021.

Nous remercions tous les artisans locaux et les commerçants qui sont venus installer leurs stands.



Associations

Elles sont sources d'activités variées et contribuent au renforcement du lien social. Activement soutenues par la municipalité, un manque de bénévoles se fait, hélas, sentir. Les associations ont besoin de vous pour continuer à fonctionner correctement.

Rappel : les associations doivent informer la mairie de leur Assemblée Générale et fournir les renseignements suivants : adresse du siège de l'association et liste des membres du bureau.



Cérémonies 11 novembre 2021

Directeur de publication : Didier Manuby
Rédaction : Isabelle Mège, commission 2
Maquette / conception : La Comm est dans le Pré
Photos et illustrations : Mairie Les Ancizes-Comps
Impression : L'imprimeur.com- 63200 Mozac
Imprim'vert sur du papier 100 % PEFC
Tirage : 1000 exemplaires- Janvier 2022
Dépôt légal : Janvier 2022
Bulletin distribué dans les boîtes aux lettres de la commune et disponible en mairie.

Mairie des Ancizes - 1 Av. du Plan d'Eau
63770 Les Ancizes-Comps

04 73 86 80 14

mairie.ancizes@wanadoo.fr

www.ancizes-comps.eu

Suivez les actualités de la commune sur la page Facebook :
Mairie Les Ancizes-Comps